

Vacances d'Hiver 2026



VILLE DE LYON



Fiche de souhaits Vac Hiver

La Maison de l'Enfance est ouverte du 9 au 13 février et 16 au 20 février 2026

NOMPrénomDate naissance

NOMPrénomDate naissance

NOMPrénomDate naissance

Les inscriptions se font par période, en journée complète.

Il n'est pas possible d'inscrire les enfants en journée isolée.

Seul le règlement valide l'inscription : il devra être fait au plus tard 24 heures après la validation de votre inscription par virement bancaire, chèque, ANCV ou Ecesu. Cette somme est acquise par la Maison de l'enfance sauf en cas de maladie. Avoir possible sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suit l'absence. La somme de 4.00€ par jour ne sera en aucun cas remboursable. (Pas d'avoir possible si règlement même partiel en ANCV, ECESU ou participation CE)

En cas de désistement, d'annulation après l'inscription, le montant total sera retenu.

Cocher la semaine choisie

1 ^{ère} période	Du 9 au 13 février 2026	Nombre de jours : 5	<input type="checkbox"/>
2 ^{ème} période	Du 16 au 20 février 2026	Nombre de jours : 5	<input type="checkbox"/>

ATTENTION : Vous pouvez inscrire vos enfants sur 1 ou 2 périodes.

Si vous souhaitez 2 semaines, cocher 1 et 2 par ordre de préférence : la seconde semaine sera confirmée plus tard s'il reste des places.

Si vous n'avez pas de préférence pour les dates, merci de le préciser en notant « peu importe la semaine »

Si votre inscription est validée, nous vous communiquerons le montant à nous devoir.

Merci de privilégier le virement bancaire.

Suite à certains abus, le règlement devra être fait dans les 24h sinon la place sera à nouveau proposée

Lyon le Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »